

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	49 (2002)
Heft:	6
Artikel:	La formation en matière de protection civile
Autor:	Mathey, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-369539

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

L'information au centre!

Maintenant que la LPPC est acceptée par les deux Chambres, il est essentiel que l'USPC repense son rôle. En tant qu'association faîtière, elle se doit de proposer de nouveaux services à ses membres. Ce travail a commencé il y a tantôt deux ans par un «relookage» de son magazine. Devenu plus attractif, il remporte malgré la diminution des effectifs un franc succès. Ce lien doit non seulement subsister, mais encore se renforcer en offrant une plate-forme de communication adaptée aux besoins des cantons comme des partenaires. Ces derniers n'ont pas été oubliés dans le concept de base puisque *action est* un *forum* pour la protection de la population. D'ailleurs, des discussions ont d'ores et déjà été entamées pour réaliser cet objectif.

A n'en pas douter, l'information sera au centre de la mise en place du concept de protection de la population. Le transfert, dans le domaine des catastrophes, des compétences fédérales aux cantons et la disparition de l'Office fédéral de la protection civile, implique, de facto, un renforcement de la communication à tous les niveaux. Cela évitera les tâtonnements et autres interprétations, génératrices de dysfonctionnements. L'expérience de ces dernières années l'a bien montré: la «gestion» des catastrophes exclut l'amateurisme.

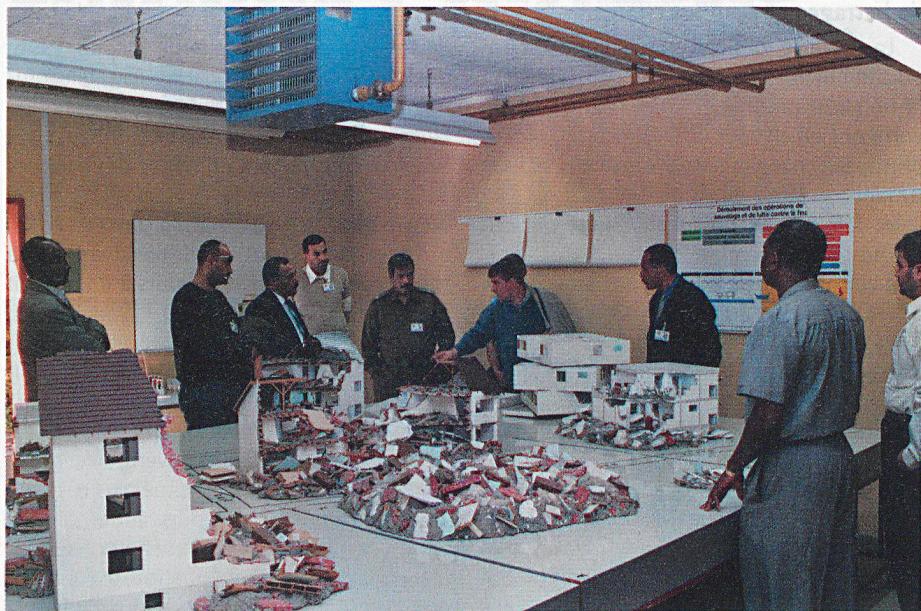
D'ailleurs, on l'a vu lors des exercices d'une certaine importance. Ceux mettant en œuvre les différents partenaires ont tous montré la même faiblesse. Et celle-ci ne se trouve pas dans le manque de professionnalisme des uns ou des autres, mais dans la méconnaissance des uns et des autres. Plus concrètement, il ne s'agit pas de démontrer ses moyens à «l'autre», mais de travailler ensemble à la sécurité de tous (la population). Dès lors, on peut faire sien cet aphorisme de Monique Apple (1962): «*Etre n'est pas je suis; être est beaucoup moins statique.*»

René Mathey

m h.

UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE ENTRE OIPC ET DDC

La formation en matière de protection civile



Devant la maquette des décombres.

Depuis de nombreuses années, l'Office fédéral de la protection civile offre des cours de chef OPC en particulier. Ceci a permis de faire connaître notre système à de nombreux pays d'Afrique surtout. Ces cours sont organisés en partenariat avec l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) et la Direction pour le développement et la collaboration (DDC). Une bonne partie des cours ont lieu en Suisse, au Centre d'instruction de la ville de Genève.

RENÉ MATHEY

Pour l'occasion, ce cours était dirigé par Pascal Fer, instructeur professionnel à l'OIPC. Pour comprendre l'idée directrice qui doit guider le chef de classe, il nous explique sa manière de faire: «Il faut savoir que les pays en voie de développement admettent la nécessité de collaborer avec des nations comme la Suisse, mais ressentent très mal le paternalisme post-colonialiste. C'est pourquoi cette collaboration doit se comprendre, de notre part, comme un encadrement de leur réflexion, pour arriver à des solutions propres aux Etats récepteurs, plutôt qu'une leçon de savoir-faire. Il faut donc, sur la base de leurs expériences et de leurs connaissances – qui ne sont pas négligeables – les amener à résoudre leurs problèmes à la lumière des nôtres, quitte à les amener à nos solutions, que nous ne devons en aucun cas imposer, par le biais de leur réflexion. C'est pourquoi sur ce plan une expérience préalable, de tra-

vail et pas de vacances si possible, est un atout non négligeable, expérience que j'ai eu la chance d'acquérir lors de 5 ans de bourlingages sur les côtes africaines, de l'ex-Zaire au Maghreb.»

Gommer les différences...

«Quant au déroulement des cours, un des problèmes principaux est de souder la classe, explique encore Pascal Fer, et de gommer les différences entre les participants: de grade, de fonction, de connaissance et de provenance. D'autant plus que la plupart d'entre eux ne sont pas familiarisés avec nos méthodes de travail. De plus, en Suisse, il faut porter un effort particulier sur l'accueil, l'encadrement hors cours, sans oublier le côté touristique. Quant aux participants, si certains ont des connaissances limitées, comme les Suisses dans nos cours, d'autres ont été formés dans les écoles militaires, de sécurité civile, en France et possèdent un grand bagage, avec la «méthode de raisonnement tactique» par exemple, bagage qu'il ne faut surtout pas attaquer mais utiliser à notre profit même s'il peut nous paraître trop rigoriste.»

Comme on le comprend, ces cours ne sont pas simples à animer, tant les différences culturelles et le degré d'organisation des participants sont grands. Finalement le succès de ces cours montre bien que la méthode est bonne et que la voie, plutôt discrète, choisie par la Confédération dans le domaine du développement et de la coopération, est fructueuse pour l'image de la Suisse dans le monde. □